

## REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Département du NORD  
Arrondissement de Valenciennes-----  
Délibération du Conseil d'Administration du  
Centre Communal d'Action Sociale d'HERGNIES  
-----

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en la salle Pierre Delcourt, à 18 heures 00, sous la Présidence de Monsieur Jacques SCHNEIDER (date de la convocation : 04 avril 2024)

**Etaient présents** : Jacques SCHNEIDER, Maire-Président, Marie-Claude BAILLEUL, Vice-Président, Marie-Andrée DEHAY, Didier DEMARET, Maurice DENIS, Françoise GRARD (arrivée à 19h07, vote à compter de la délibération n°2024-04), Bernard DURIEUX, Djillani LAYAZID, Frédéric VINCHENT, Cédric WAWRZYNIAK, Jean-Pierre BREBION, Marguerite RICHARD - Membres

**Etaient excusées** :

Brigitte BLOIS ayant donné procuration à Marie-Andrée DEHAY  
Séverine CLEMENT ayant donné procuration à Frédéric VINCHENT  
Betty FRANQUET ayant donné procuration à Marie-Claude BAILLEUL  
Sandrine DUMONT ayant donné procuration à Cédric WAWRZYNIAK

**Etait absent** :

/

Nombre de membres en exercice : 16

Nombre de membres présents : 11

Qui ont pris part à la délibération : 15

**Objet : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 19/03/2023**

*Vu le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du CCAS en date du 19 mars 2024 ;*

**Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité par 15 voix pour :**

- **d'adopter le Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du CCAS en date du 19/03/2024 joint à la présente délibération.**

En séance, les jour mois et an susdits  
Suivent les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Président

Jacques SCHNEIDER

Certifié exécutoire compte tenu de la

Transmission au contrôle de légalité le 17/04/2024

Et de la publication le 17/04/2024

Publication sur site internet : 24/04/2024